

ÉDITORIAL

LE SITE NATURA 2000 DES VIEILLES BERGERIES : MAIS POURQUOI Y A-T-IL DES ZONES PROTÉGÉES ?

Patrice GOUDIN

En décembre 2009, le CERF s'est mobilisé pour défendre un site Natura 2000 aux Vieilles Bergeries dans l'enceinte du Domaine présidentiel de Rambouillet. D'un côté, « une poignée d'écologistes » soutenue par la conseillère régionale verte Anny Poursinoff ; de l'autre, les deux plus hauts personnages de l'État, M. Larcher, président du Sénat, maire de Rambouillet et M. Sarkozy, Président de la République, maître des lieux, ignorant sans doute ce qui s'y passait. D'un côté, la défense d'une prairie à lapins, de l'autre des intérêts économiques importants, l'attrait d'un lieu prestigieux et quelques collusions d'intérêts propres à amplifier les appétits au détriment du discernement.

Certes, la mobilisation fut forte et efficace malgré les vacances de Noël. Les médias locaux et F3 Île-de-France furent présents, Yann Arthus-Bertrand vint nous soutenir en voisin et au final la raison l'emporta. Mais ce qui est choquant c'est que quelqu'un ait eu l'idée saugrenue de s'installer dans une zone protégée et que d'autres, appelés responsables, l'aient soutenue, règlement à l'appui, sans même chercher une autre solution.

Bien sûr, 2 hectares de pelouse à lapin, avec ou sans Alouette lulu, ce n'est pas vraiment indispensable à faire tourner la planète. Ce qui est grave c'est que personne, dans toute la machine administrative censée faire tourner notre pays en accord avec nos principes et nos valeurs ne se soit posé cette simple question : au fait, à quoi ça sert une zone Natura 2000 ? Ni même la suivante : n'y a-t-il pas un autre site approprié ? Deux questions toutes simples qui auraient permis de gagner du temps, de l'argent, de l'énergie et d'éviter bien des dégâts.

Faits et méfaits

Début décembre, nous apprenons qu'une série de salons va se tenir au nord des Vieilles Bergeries, près de la porte de Houdan, dans le Parc présidentiel. Le plus grand chapiteau d'Europe, 15 000 m² couverts, plus des carrières pour le salon du cheval, des emplacements pour la logistique, en tout pas loin de 2 hectares piétinés pendant 3 mois par des milliers de visiteurs quotidiens, sans parler des nuisances liées au bruit et à la lumière pour de nombreuses espèces en pleine période de reproduction. Qui plus est, se trouvent sur le site des sources qui font partie du bassin d'alimentation de La Guesle, dont la qualité de l'eau est fragile et essentielle pour la vie du Marais du Cerisaie, une autre zone protégée située en aval, de l'autre côté du mur d'enceinte. Difficile de choisir endroit plus inapproprié dans tout le parc du château !

Au menu, plusieurs salons : cheval, œnologie, chasse et développement durable ! Ne souriez pas, ce n'est pas un gag, juste un mauvais cadeau de Noël.

Le 5 décembre, nous écrivons à la sous-préfecture, copie à la DIREN, l'ONF, la mairie pour faire part de notre inquiétude et demander des explications. Aucune réponse.

Le 23 décembre, l'un de nous aperçoit des engins de chantier en train de remuer la terre de la zone concernée.

Le 28 décembre, le CERF organise un rassemblement devant la sous-préfecture avec d'autres associations (Bonnelles nature, Azimut 230 ...) et le soutien d'Anny Poursinoff (Les Verts) et de Jean-Pierre Freychet (Modem). La sous-préfète, Madame Francine Prime, refuse de nous recevoir car, comme elle dit « je ne reçois pas les gens que je ne connais pas ». Simples citoyens, passez votre chemin.

Après nous avoir fait attendre une heure dans le froid, elle accepte de nous rencontrer : il y a quand même des élus du peuple avec nous, les élections régionales approchent, Copenhague est encore dans les mémoires et 30 personnes rassemblées dans la rue commerçante en période de Noël, ça fait désordre. Selon Madame Prime tout est dans les règles et la DDEA ayant certifié qu'il n'y avait nul besoin d'autorisation pour les structures non pérennes, tout va bien. Certes, l'étude d'impact fournie par l'organisateur Rambouillet Evènement a été rejetée et maintenant que l'habitat protégé a été transformé en remblai par les pelleteuses, il n'y a plus grand chose à étudier ; certes tout ceci est illogique mais ...légal, c'est ça qui compte !

Face à cet entêtement difficilement compréhensible, un petit groupe d'irréductibles dépose une main courante au commissariat de police pour dénoncer ... la destruction d'une zone protégée dans le Domaine présidentiel ! Rire jaune sur fond d'uniforme bleu. Peut-être assistons-nous à l'éclosion d'une nouvelle espèce d'odonate à protéger...

L'après-midi nous tournons quelques images du chantier et postons une vidéo sur le net qui sera vue près de 1 000 fois en 2 jours et plus de 10 000 fois depuis. Nous contactons les médias et le 30 décembre à 10h30 nous retrouvons ... les RG et la police !... qui nous aident à sécuriser le site du rassemblement. De l'autre côté du mur, les engins de chantier sont à l'arrêt au milieu des monticules de remblai. Les panneaux vantant les mérites de la Drosera ou de l'Alouette lulu fleurissent sur nos poitrines, les journalistes nous questionnent, les stars arrivent et l'interview commence : elle sera elle aussi filmée et postée sur le net.

Le soir même la préfecture arrêta officiellement les travaux. Des communiqués de l'AFP citant nos interviews seront repris par l'Express et d'autres grands journaux, jusqu'au Matin en Suisse, Rue89 fera un long article ... triste gloire dont la nature a fait les frais car malgré tout, l'habitat est détruit et certaines larves protégées ne connaîtront jamais l'ivresse de l'air pur.

Nous apprendrons finalement que les travaux avaient sans doute irrégulièrement débuté car il fallait bien une autorisation pour remuer la terre, que la DDEA en avait averti Rambouillet Evénement et la sous-préfecture lors d'une réunion le 17 et par écrit le 22 décembre. Ah ! Si seulement certains courriers étaient lus moins vite, que de noirs soupçons d'entourloupe cela nous aurait évités.

Derniers gags en guise d'épilogue : un nouveau site est proposé peu après... toujours dans le parc, toujours en zone protégée ! Un troisième est trouvé : impossible d'y faire un parking, le sol est trop instable. Heureusement la cavalerie, comme toujours, finit par arriver et c'est au haras national des Bréviaires qu'auront lieu les salons. Que n'y a-t-on pensé plus tôt ? Sans commentaires, à part ceux d'une minorité de chasseurs (non représentatifs, nous en sommes sûrs) qui se déchaîneront contre nous sur le net, parfois à la limite de la menace ou de l'insulte, démontrant souvent une méconnaissance du dossier. Cavaliers, œnologues et adeptes du développement durable resteront sereins. Peut-être s'étaient-ils posé cette question :

Pourquoi y a-t-il des zones protégées ?

La réponse cynique serait : parce qu'ainsi tout le reste ne l'est pas ! On peut facilement y faire à peu près ce qu'on veut en respectant quelques règles. C'est simple, clair et pratique.

On peut, en toute légalité et sans arme, détruire toute la biodiversité et toute la vie sur cette planète. C'est un fait rappelé récemment dans Terre Sauvage. Ce n'est pas une raison pour le faire !

Plus réalistement, les zones protégées sont ainsi devenues les derniers bastions, fragiles et dispersés, de la diversité nécessaire à la Vie. Pour certains, ce ne sont que des soumissions désagréables à des contraintes européennes. Pour d'autres, ce sont de maigres sanctuaires, des cellules souches d'où l'on pourra faire repartir la vie quand elle en aura besoin, ou des réservoirs où puiser pour recoloniser les lieux endommagés. Pour d'autres encore, ce sont des musées en plein air qu'il faudrait sans doute aménager pour les visiteurs (Aïe !). Protéger un habitat, c'est protéger directement plusieurs espèces et de nombreuses autres en cascade, dans et autour de la zone, dont, au final, nous-mêmes. Ce qui compte c'est de comprendre que le mieux est d'y toucher le moins possible, sauf pour des raisons scientifiques ou de défense contre des menaces extérieures. Un non-acte gratuit, aux deux sens du terme.

Quel que soit le statut de protection plus ou moins contraignant, il serait bon que nos élites élues ou administratives n'oublient pas que préserver, cela commence par éviter toute intervention qui ne soit pas absolument vitale pour les espèces concernées. En matière de nature, on ne peut refaire ce qui a été défait, c'est une illusion de croire à notre toute puissance en ce domaine. C'est trop complexe : la vie sur un lieu donné est conditionnée aussi bien par la géologie que par les associations de plantes, d'animaux, l'hydrographie, le climat etc. C'est ce que appellent MM Bournerias, Arnal et Bock dans un de leurs ouvrages¹.

D'ailleurs, selon les spécialistes, la meilleure solution pour réhabiliter le site des Vieilles Bergeries serait d'en rester là : s'abstenir et laisser faire la nature. Ce n'est pas forcément ce qui va être décidé par les autorités malgré nos questions et propositions, car franchement, ces tas de terre remués, ça ne fait pas « net ». C'est un nouveau combat qui s'annonce pour éviter de nouvelles erreurs.

Il serait bon, aussi, de se rappeler qu'au-dessus des intérêts économiques, il y a nos valeurs républicaines et humaines. Et avant toute décision, de se remémorer le sens de nos engagements. La loi n'existe pas pour elle-même, elle sera toujours imparfaite et ce qui la justifie, c'est la quantité de réflexion que l'on met à l'appliquer.

¹ Guide des groupements végétaux de la région parisienne, M. Bournerias, G. Arnal, C. Bock, Belin, Paris, 2001, p141.

Les scientifiques ont besoin de temps pour étudier, comprendre, expliquer, valider. Leur rythme n'est pas celui des pelleuses. L'État est là pour que chacun puisse remplir sa mission, terrassiers et scientifiques. Parfois, il se trompe. Alors pour que quelques arpents de terre ne soient pas trop remués, le citoyen doit sortir dans le froid et faire bouger des montagnes.

Merci à toutes celles et tous ceux, adhérents du CERF ou d'autres associations, célébrités, élu(e)s et simples citoyens de s'être mobilisés. Ce n'était qu'une prairie à lapins mais elle en valait la peine. Nature et démocratie, même combat !



Photos : Valérie Pantel

